

40 millions de F_{cfa}
à gagner au BANKO mardi 6 novembre

L'œil
DU **Sahel**
400 FCFA

Directeur de la Publication : Guibaï Gatama

Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1143 du lundi 05 novembre 2018



«Une quarantaine d'enfants
sont décédés en octobre
du fait de l'anémie»

Dr Hélène Doka, pédiatre en
service à l'hôpital régional de
Ngaoundéré.

P. 6

POLITIQUE

Ce que le Grand-Nord attend du nouveau septennat de Paul Biya



P. 3

Igawa Srawarda
Quatre personnes
tuées par Boko Haram

P. 2

Révélation
La démission du Président
Ahidjo selon Wikileaks

P. 2



Ça a cuit !

Evitez la suspension de votre numéro

Mettez à jour gratuitement votre identification dans tous les points Orange.
CNI & Récépissés en cours de validité acceptés.



RÉVÉLATION.

La démission du Président Ahidjo selon Wikileaks

Le départ d'Ahidjo du pouvoir était-il forcé ou minutieusement préparé ? Depuis sa démission en 1982, le débat autour de cette énigme divise les analystes de la scène politique camerounaise. Le recours aux câbles diplomatiques déclassifiés et aux autres documents de Wikileaks permet-il d'apporter un nouvel éclairage au séisme politique du 4 novembre 1982 ?

Par Bana Barka, correspondance particulière

Depuis le soir du 4 novembre 1982 où il l'a annoncé, les Camerounais n'ont pas cessé de s'interroger sur les raisons véritables du départ du président Ahmadou Ahidjo. Toute une littérature existe à ce sujet, faite de silences, de raisons officielles et officieuses, de confessions de proches, de révélations d'anciens collaborateurs, de démentis de la famille et de supputations et conjonctures diverses... Toute cette littérature est régulièrement mobilisée dans un débat dont l'enjeu est de déterminer si Ahidjo a quitté le pouvoir de son propre chef (raisons de santé) ou s'il y a été contraint (raisons politiques). Chaque année, à la date anniversaire de son départ, la question revient à l'esprit des Camerounais qui essaient, chacun à partir de son point de vue ou de ses sources, de trouver une explication à l'éclipse du 4 novembre 1982. En cette année 2017, 35 ans après les faits, nous rentrons aux sources de cette date fatidique, non pour ressasser les arguments du débat susmentionné, mais pour l'enrichir de nouvelles sources.

Dans l'une ou l'autre hypothèse, la question de la démission d'Ahidjo a toujours été traitée en référence à la France et très peu, à notre connaissance, en sollicitant les données provenant d'autres puissances occidentales. Or la plus grande d'entre elles, les Etats-Unis, a toujours été présente dans notre pays et si elle y a brillé par un silence discret, elle n'était pas pour autant aveugle sur les enjeux et les remous de la scène politique camerounaise. Sa diplomatie, comme celle de tous les pays, était particulièrement amenée à analyser les tendances dans les pays où elle était représentée, et les analystes du renseignement à l'ambassade des Etats-Unis à Yaoundé ne se sont pas privés durant le règne d'Ahidjo de produire des rapports sur l'évolution du pays et en particulier sur les actes significatifs de son président. Ces rapports confidentiels, voire secrets, sont restés inconnus du grand public et le seraient sans doute restés aujourd'hui si le "kongossa" d'internet, le site Wikileaks et les autres sites du Département d'Etat, n'avaient pas en 2006 rendu accessible au citoyen lambda le secret des câbles diplomatiques que recevait Washington de toutes ses ambassades. Dans l'exploitation de cette



Paul Biya et Ahmadou Ahidjo. Passation de service, 1982.

aubaine, la presse camerounaise s'est surtout consacrée à ce qui intéressait les Camerounais d'alors, à savoir le départ de Biya et les multiples projets, manigances ou complots censés le préparer. Or Wikileaks ce n'est pas seulement les rapports de Niels Marquardt sur Ahmadou Ali, Marafa et les théories sur l'axe Nord-Sud anti-Bamiléké... On y apprend aussi un certain nombre de choses sur l'autre départ, celui d'Ahidjo.

Il faut d'emblée dire que les références au Cameroun et à la période de transition Ahidjo-Biya n'y manquent pas. Mais c'est aux rapports des années 1970 que nous nous intéresserons, pour illustrer et défendre une idée qui a du mal à passer : Ahidjo avait préparé son départ, ou à tout le moins l'avait sérieusement envisagé. A ce propos, on trouve entre autres deux rapports fort intéressants dans Wikileaks : «Health of President Ahidjo» (14 mars 1977) et «Decree to grant a pension to former presidents of Cameroon» (15 décembre 1979). L'analyse de ces deux rapports indique que la santé du président Ahidjo, en tant que variable pouvant influencer le changement politique, était une question qui intéressait les Etats-Unis, ainsi que le montre par ailleurs Harouna Barka dans un article à paraître («Le tabou autour de la santé des chefs d'Etat camerounais : entre secret médical et raison d'Etat».

Dans le premier câble (Document Number: 1977YAOUND01090), les informations collectées sont lacunaires, mais significatives. L'objet de la lettre est pratiquement le seul élément qui n'ait pas été censuré : Health of President Ahidjo. Cependant, le contenu du câble a été supprimé par la National Archives and Records Administration (NARA), qui par une notice datée du 26 avril 2011 et insérée à l'entête du câble pré-

cise : «This item contains information, which may violate the privacy of an individual, and has been removed from the records» (Traduction : Ceci contient une information susceptible de violer la vie privée d'une personne et a été retiré des archives). 22 ans après la disparition de Ahidjo, cet argument sur le respect de la vie privée ne convainc pas, et pousse à penser plutôt que le contenu de ce câble était assez délicat pour être révélé au public, ou qu'il pouvait gêner quelques personnes encore en vie ou au pouvoir. Reste que malgré ce caviardage - maladroit à plusieurs égards - le câble déclassifié nous apprend tout de même, confirmant en cela d'autres câbles antérieurs, que la santé d'Ahidjo était scrutée et que les signes de sa dégradation avaient déjà donné lieu à des scénarios de succession, longtemps avant que le concerné n'annonce sa démission le 4 novembre 1982.

Dans le second câble (YAOUND 07747 181304Z), intitulé «Décret pour accorder une pension aux anciens présidents du Cameroun», il rend compte à Washington de la signature par Ahidjo le 10 avril 1979 d'un décret (n° 79-127) portant attribution d'une pension et d'avantages divers aux anciens présidents et aux membres de leurs familles. Selon ce décret, tel qu'il a été traduit et détaillé dans ledit câble, les avantages suivants devaient désormais être accordés aux anciens présidents du Cameroun :

- Une pension à vie (article 1), équivalente aux deux tiers de la solde du président en exercice (article 2) ;
- Une pension pour les veuves et orphelins des anciens présidents, calculée selon les normes applicables aux veuves et orphelins des fonctionnaires (article 3) et payée par l'Etat (article 4) ;
- Un logement, un bureau, un chargé de mission, un secrétaire particulier, deux secrétaires, un

aide de camp, six gardes du corps, deux véhicules, deux chauffeurs et des domestiques, dans la localité où ils auront élu domicile (article 5), étant entendu qu'ils resteront sous la protection des services de sécurité aussi bien en résidence qu'au cours de leurs déplacements au sein du territoire national. Les personnes composant le personnel susmentionné devaient être assimilées à leurs pairs exerçant les mêmes fonctions à la Présidence de la République (article 6).

Si le décret se terminait par la clause traditionnelle qui prescrivait la publication en français et en anglais dans le journal officiel (article 7), le câble indique cependant que cette décision n'a pas eu la publicité qu'elle mériterait : public, but no publicity. L'analyste (Smythe ?) en avait déduit que ce décret était d'une signification politique évidente («obvious political significance») : Ahidjo préparait son départ. Dans le commentaire, il ajoute : «This decree is another evidence that President Ahidjo may be thinking about stepping down» (Traduction : Ce décret est une autre preuve que le Président Ahidjo pense à renoncer au pouvoir). Immédiatement après, il ajoute que ce décret «précède de deux mois les amendements constitutionnels de juin qui désignaient le Premier Ministre [Paul Biya, ndlr] pour accéder à la présidence en cas de vacance du pouvoir».

L'analyse de ces deux câbles apporte ainsi des informations qui viennent conforter l'idée d'un départ précipité par l'arrivée au pouvoir de Mitterrand. Elle indique au contraire, avec d'autres sources, notamment la contribution de Xavier Messé au volume 048 des Cahiers de Mutations paru en décembre 2007, qu'Ahidjo n'avait pas l'intention ou la capacité de s'éterniser au pouvoir en restaurant une présidence à vie. Sa santé déclinante depuis le milieu des années 70 l'avait déjà amené à envisager son départ, par une retraite bien douillette, légiférée par des décrets de 1969, 1974 et 1977 portant pensions et avantages accordés aux anciens présidents, vice-présidents et premiers ministres. L'analyste américain indique d'ailleurs que le décret n° 79-127 du 10 avril 1979 ne serait qu'une mise à jour des trois précédents décrets, lesquels indiquent a posteriori le souci constant qu'avait Ahidjo d'assurer ses arrières et d'aménager sa retraite et celle de ses proches collaborateurs (Foncha, Muna, Assale, Pierre Tchoungui, etc.). Par ce texte d'avril 1979, il prenait un acte pour son propre compte, différent des trois textes précédents, et qui au-delà de sa formulation générale ne concernait en réalité que sa propre personne, puisqu'à l'époque il n'y avait jamais eu d'«anciens présidents» au Cameroun.

Ainsi, dans le débat qui oppose sporadiquement les partisans d'un départ forcé à ceux d'un départ volontaire et plus ou moins préparé, on peut de notre point de vue mettre à contribution les révélations de Wikileaks pour mieux asseoir les analyses et documenter

les suppositions. Celles qui présentent le départ de Ahidjo comme la conséquence d'un «coup d'Etat médical» devraient prendre en compte le fait que si le président était déjà malade et avait pu être exagérément alarmé sur son état de santé, il reste qu'avant la période où les signes de lassitude et de surmenage sont apparus, le concerné avait déjà pris des mesures visant à préparer sa retraite de la scène politique et à assurer une dévolution paisible de sa fonction à son successeur constitutionnel. Le 5 mars 1984, lors d'une conférence de presse à Paris, Ahidjo déclarait : «Aucun médecin français ou étranger ne m'a proposé, ni suggéré, ni recommandé de démissionner, aucun. Il m'a été prescrit, c'est vrai, de modifier mon rythme de travail, de réduire celui-ci pendant quelques temps afin de prendre un repos nécessaire, réparateur du surmenage qui m'avait fatigué. J'ai pris moi-même et tout seul, la décision de démissionner parce que je crois que le pouvoir n'est pas un apanage personnel, mais un service de l'Etat et que l'on ne doit pas s'y accrocher envers et contre tout, alors même que l'on n'éprouve, du point de vue de la santé, des difficultés, celles-ci fussent-elles curables et passagères».

On peut décider de le croire ou de ne pas accorder de crédit à ses propos, mais il est difficile d'ignorer les sources émanant de tiers, et qui rapportent les actes législatifs et les dispositions constitutionnelles que ce dernier, tout au long de la décennie (1972-1982) qui a suivi l'accomplissement de son rêve d'Unification, n'a cessé de prendre pour se retirer. Ces sources grosso modo indiquent qu'après une lassitude due à une quinzaine d'années au pouvoir, fatigué et surmené, il avait envisagé sa retraite au Cameroun, dans un contexte où les facilités dont il jouissait en tant que président devaient lui être conservées.

Il est enfin à noter qu'aucune disposition d'immunité ne figurait dans le décret de 1979, lui qui avait tant de choses à son passif et qui aujourd'hui donneraient matière à s'inquiéter à n'importe quel potentat africain. Les décrets signés par Ahidjo et les dispositions analogues que son successeur a fait voter devraient amener les opposants qui souhaitent tant l'alternance à comprendre qu'ils font peut-être fausse route quand ils s'acharnent à faire partir les vieux présidents par des élections et autres appels à des élections transparentes. Ce qu'il faudrait, à la lumière de l'exemple d'Ahidjo, c'est de proposer aux présidents en exercice deux garanties : qu'ils puissent avoir leur mot à dire sur leur successeur, et qu'ils puissent jouir d'une retraite cossue et paisible, dormant du sommeil du juste sans craindre d'être réveillés par un cauchemar où des sorcières nommées Carla Del Ponte ou Fatou leur courent après, sur des chemins qui mènent à Rome et à sa CPI... Ce serait passer par pertes et profits leurs actes, mais l'alternance, qui coûte tant de vies innocentes en Afrique lors des crises post-électorales, est peut-être à ce prix. ■

POLITIQUE. Participation plus importante à la gestion de l'Etat, renouvellement du personnel politique ...

Ce que le Grand-Nord attend du nouveau septennat de Paul Biya



Paul Biya en meeting à Maroua.

Par Raoul Guivanda

Pour le Grand-Nord, la mission politique qu'il s'était assignée pour l'élection présidentielle du 7 octobre 2018 a été accomplie avec succès : celle-ci consistait à rappeler, une fois de plus, à Paul Biya son importance politique. Le Grand-Nord lui a donc accordé, comme les chiffres officiels l'indiquent très bien, 1.199.507 voix sur les 2.521.934 suffrages valablement exprimés en sa faveur. Soit, une contribution de 47,56 % à son succès électoral. Ce soutien s'était déjà manifesté lors de l'élection présidentielle de 2011, dans des proportions plus ou moins similaires. Pour un retour sur investissement plus que douteux.

S'étant malgré tout résolu, faute d'autres alternatives, à

rester dans l'ombre du chef de l'Etat -et ce au mépris parfois de grandes humiliations-, le choix du Grand-Nord a davantage été dicté par des questions de survie politique que par des considérations de bien-être de la population. Cette posture est résumée par le Président d'un parti d'opposition «nordiste» aujourd'hui au gouvernement. «Oui, les indicateurs de développement ne sont pas bons, mais ce n'est pas en votant contre Paul Biya que le Grand-Nord connaîtra un meilleur sort. Cultivons avec lui de bonnes relations politiques, rassurons-le politiquement et nous sauverons ce qui peut l'être, autrement il nous détruira politiquement». Telle a été la rhétorique de ce ministre de Paul Biya jusqu'au 7 octobre dernier. Cette réflexion prospérait d'ailleurs au-delà des

clivages politique.

Après le 7 octobre, un élément nouveau est venu modifier le logiciel de réflexion des hommes politiques du Grand-Nord. Cet élément n'est autre que Maurice Kamto, le leader du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), qui a cristallisé autour de sa personne un rejet dont les origines divergent en fonction des interlocuteurs. Les alliés politiques d'hier, dont l'arrogance de certains avaient fini par créer des fissures dans la maison commune, ont pris subitement conscience du danger : celle qu'il existe une possibilité de perdre le pouvoir. Exit donc l'arrogance et bonjour les retrouvailles ! «On nous regarde aujourd'hui différemment. Notre poids politique est non seulement respecté mais il s'avère être un atout très important dans la conservation du pouvoir dans l'axe Nord-Sud. A dire vrai, nous ne sommes jamais autant apparu comme le bouclier de Paul Biya qu'aujourd'hui. Je peux dire que depuis cette élection présidentielle, ceux qui s'essayaient politiquement les pieds sur nous ont révisé leur jugement», souligne un député de la Bénoué.

En effet, pour bon nombre d'hommes politiques originaires des régions septentrionales, l'axe Nord-Sud a retrouvé, grâce à Maurice Kamto, une certaine vitalité, un certain renouveau. «Les deux partenaires politiques doivent renforcer cette union retrouvée, gage de conservation du pouvoir. Cela passe cependant par un ensem-

ble de signaux susceptibles de donner un coup de fouet à la confiance, car ce qui nous a manqué jusqu'ici, c'est cette confiance, ce dédain qu'ont affichés à notre égard de nombreux collaborateurs du chef de l'Etat», martèle Mahamat Moussa, un diplômé de l'enseignement supérieur. Quels signaux ? Il va s'en dire que la redistribution des cartes au gouvernement et dans les sociétés parapubliques sera un test important. Il ne sera pas seulement jugé au nombre, mais à la qualité des efforts consentis par le Président.

PRIMATURE

«Dans les conditions actuelles, et pour de nombreuses raisons, la Primature n'est pas une priorité absolue. Si le Président nous la concédait, ce serait une bonne chose, mais restons lucides et sachons savoir raison garder. Paul Biya n'a pas éliminé Marafa pour qu'émerge un autre nordiste ambitieux. Puisque nous en avons pris acte, tirons le meilleur profit de la position qui nous sera concédée», explique un ministre nordiste en fonction. La Primature étant pour le moins reléguée au second plan dans les revendications, du moins dans l'immédiat, les nordistes se contenteraient bien d'une plus grande participation dans la gestion du pays, en rapport avec le poids politique retrouvé. «Jusqu'ici, nous n'avons vraiment pas été associés à la direction du pays comme l'attestent nos positions au gouvernement et dans la sphère des entreprises

publiques. Nous avons été traités comme des supplétifs, jamais comme un partenaire sûr et fiable. Il serait juste de commencer par là et je suis certain que si cela est fait, cette décision aura une véritable répercussion sur les politiques économiques en direction de cette partie du pays», analyse Lamine Souleymanou, économiste et militant du Rdpc de la Vina.

L'autre attente forte demeure le renouvellement de la classe politique du Grand-Nord. Une mesure politique indispensable, ne fut-ce parce qu'elle permettrait à l'axe Nord-Sud de se consolider. Comment ? «Je suis persuadé que Paul Biya aurait obtenu un score plus intéressant à cette présidentielle si les intermédiaires entre lui et les populations n'étaient pas ceux d'aujourd'hui, ce conglomérat d'anciens qui a pris en otage l'espace politique depuis des décennies. Des personnes ne sont pas allées voter pour ne pas renforcer leur position. Ce septennat doit être l'opportunité pour le Président de changer de politique, de placer au-devant de la scène une nouvelle génération d'hommes politiques du Grand-Nord. Le Président doit se projeter vers l'avenir et reconnaître que ses compagnons d'aujourd'hui ne lui sont plus d'une grande utilité politique», conclut Lamine Souleymanou. ■

MARTAP.

Trois preneurs d'otage neutralisés par des villageois

Par Bertrand Ayissi

Connu pour être un terreau fertile pour les coupeurs de route dans la région de l'Adamaoua, l'arrondissement de Martap dans le département de la vina a connu une autre visite de ces bourreaux dans la nuit du 1er novembre dernier. Sauf que cette fois, ces ravisseurs ont été mis en déroute par des habitants du village Djangol. «Ils sont venus pour enlever les gens, comme d'habitude. Les villageois étant en éveil, ils ont décoché leurs flèches qui ont atteint l'un des trois coupeurs de route au niveau du cou. Il est mort sur place, et les autres ont été retrouvés morts dans la brousse d'après ce qu'on nous a dit, car ayant aussi été touchés par les flèches des villageois», confie Iya Souleimanou, maire de la commune de Martap. Cependant, il est signalé le décès d'un jeune du village, âgé de 18 ans, lors de cette attaque dans la nuit du 1er novembre dernier. Deux autres personnes ont été blessées par ces ravisseurs, et sont actuellement internées à l'hôpital régional de Ngaoundéré. ■

BeACop
Bureau d'Etudes,
d'Audit & de Conseils
Pluridisciplinaires

**ETUDES - CONSEILS
AUDIT - FORMATION**

- Génie ferroviaire • Génie civil
- Génie rural • Ingénierie financière
- Ingénierie des process • Stratégie
- Management

Siège social : Douala Ndogbong (Derrière SOCAVER)
Contact : contact@beacop.cm www.beacop.cm
Tél : 00 (237) 243 237 374 - 694 270 815

Place à l'Expertise Panafricaine.

NGAOUNDÉRÉ. Abbo Bamanga, frère cadet du délégué du gouvernement, a été assassiné dans la nuit du 31 octobre dernier.

Un homme froidement assassiné par des inconnus

Par Francis Eboa

La ville de Ngaoundéré s'est réveillée ce jeudi 1er novembre 2018 avec une triste nouvelle. Le nommé Abbo Bamanga, plus connu dans la capitale de l'Adamaoua sous l'appellation « Bamanga », et par ailleurs l'un des petits frères d'Hamadou Dawa, délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Ngaoundéré, a été retrouvé baignant dans du sang à l'intérieur de son véhicule. « C'est aux environs de 23 h qu'un collaborateur m'a appelé pour me dire que mon petit frère venait d'être agressé au quartier Bamyanga. Il avait perdu tout son sang. On l'a transporté pour l'hôpital et à notre arrivée, le médecin nous a dit qu'il était déjà décédé », relate Hamadou Dawa, frère aîné du défunt. L'une des premières personnes à arriver sur les lieux du crime témoigne. « Je passais par-là dans la nuit. J'ai vu son véhicule garé et je me suis arrêté. J'ai été surpris de le voir couché dans sa



Des armes saisies.

voiture. C'est après que j'ai vu le sang couler de son pied gauche et j'ai compris qu'il a reçu plusieurs coups de poignard. J'ai immédiatement appelé le délégué du gouvernement pour lui donner cette information », relate El Ahdj Bananou.

En effet, selon certaines indiscrétions, Bamanga serait

mort dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre dernier, en chemin pour le domicile de sa dulcinée. « Je ne sais pas si c'est vrai, mais il se raconte partout dans la ville que c'est pour une femme qu'il est décédé. J'entends dire que, son cousin avec lequel il a grandi avait divorcé avec sa femme.

Apparemment, Bamanga s'est lancé à la conquête de l'ex-femme de son cousin. Donc, mercredi vers 23 h, il se rendait chez la dame en question pour lui apporter du pain. Il se dit que, lorsqu'il est arrivé, il a appelé cette dame étant dans sa voiture afin qu'elle passe chercher son pain. La dame aurait envoyé sa fille récupérer ce pain. C'est au moment où il a ouvert la portière pour sortir qu'il a reçu des coups de poignard au pied. Il ne pouvait plus bouger et tellement il a perdu du sang qu'il a fini par succomber à ses blessures », raconte un proche de la famille. Les proches du délégué du gouvernement y voient plutôt le signal d'une attaque dirigée contre le premier magistrat de Ngaoundéré. En tout cas, en attendant d'y voir plus clair, Bamanga, 58 ans, qui était marié à quatre épouses, laisse 21 enfants. Pour le moment, la brigade de la gendarmerie de Ngaoundéré 1er s'est saisie et une enquête est ouverte. ■

MAROUA 1^{ER}. Ils dénoncent des tracasseries administratives dont ils seraient l'objet.

Les tenanciers de débits de boissons chargent le sous-préfet

Par David Wenai

Les propriétaires des débits de boissons de l'arrondissement de Maroua 1er sont aux abois. Leurs licences d'exploitation font l'objet d'un examen un peu trop minutieux de la part du sous-préfet de cette circonscription administrative, Densou Joseph.

En septembre 2018, celui-ci a organisé des descentes auprès des exploitants des bars et a confisqué une trentaine de licences sous divers motifs. « Tantôt il invoque des erreurs sur la licence délivrée par ses prédécesseurs, tantôt il parle de non concordance entre le lieu indiqué sur la licence et l'endroit où se trouve le débit de boissons. Parfois même il ne dit rien et c'est cela qui est ennuyeux. Quand vous insistez il vous demande de passer à son bureau », se plaint un tenancier.

Une fois à la sous-préfecture, des tenanciers de bars ont remarqué que pour toute modifi-

cation, une virgule seulement avait été ajoutée à leur licence. certains ont constaté que le chef de terre avait changé le nom du quartier dans lequel ils exerçaient. Une dizaine des tenanciers ont aussi été mis en garde. « Vous savez, on ne sort pas de chez le chef de terre comme ça, aussi simplement que vous le pensez. Le Cameroun c'est vraiment le Cameroun. Ma licence a été délivrée il y a de cela 26 ans et j'ai d'ailleurs bénéficié de certains avantages auprès des Brasserie du Cameroun à cause de ma fidélité à leur entreprise, et en 2018, un sous-préfet vient la remettre en doute. Ma licence a été signée par un sous-préfet comme lui. Aujourd'hui, auprès de mes partenaires, je suis considérée comme quelqu'un qui vient de se remettre en règle », regrette une propriétaire d'un débit de boissons à Pitoaré. Laquelle déclare ne plus savoir à quel saint se vouer.

Le chef de terre, pour sa part, dit tout ignorer de cette



Un barman. Aux abois.

situation. Du moins si l'on s'en tient à ses déclarations. « A Maroua 1er, ça fait des mois qu'on ne fait plus de contrôles et quand moi-même j'ai été mis au courant, j'ai essayé de creuser par ci par là. Vous savez que quand on veut noyer son chien, on l'accuse de rage. Autour de

ça, il y a beaucoup de choses qu'on ne peut pas dire au téléphone. En tout cas ce que vous relevez, ça ne concerne pas mon unité. Il y a eu juste des contrôles de routine », s'est défendu Densou Joseph, sous-préfet de Maroua 1er, joint au téléphone. ■

MBALJOÉL. Elle a été surprise dans son champ.

Une femme décapitée par Boko Haram

Par David Martin

Fiyama, la cinquantaine sonnée, a été arrêtée et décapitée par des combattants de Boko Haram le 02 novembre dernier. Ils l'ont surpris dans son champ et lui ont coupé la tête. L'attaque s'est produite aux environs de 7h du matin quand Fiyama comme

tous les autres récoltaient son mil. À peine avait-elle commencé à couper les épis qu'elle a été encerclée par une douzaine de terroristes. « Il y eu une petite altercation entre eux. Ce qui a suscité la curiosité d'une femme qui travaillait non loin de là. Elle a cherché à voir de près ce qui se passait et c'est comme ça

qu'elle s'est également fait prendre. Elle a été copieusement bastonnée puis relâchée. C'est elle qui a alerté le village. Elle a vu comment ils se sont saisis de Fiyaman. L'armée s'est instantanément mobilisée et s'est rendue sur les lieux mais elle n'a pas pu éviter le pire. Ils ont commis leur forfait et se sont sauvés.

Nous avons trouvé le corps de Fiyama dans une mare de sang. Ils lui ont coupé la tête », raconte Adam, un membre du comité de vigilance de Nguétchéwé.

La localité de Mbaljoél est située à quelques encablures de Nguétchéwé dans l'arrondissement de Mayo-Moskoto. ■

IGAWA SRAWARDA. Quatre personnes tuées par Boko Haram

Par David Martin

Des terroristes de Boko Haram ont fait une incursion dans la localité d'Igawa Srawarda, dans l'arrondissement de Mora, dans la nuit du 1er au 02 novembre dernier. Au cours de celle-ci, quatre personnes ont trouvé la mort dont Blama Ladan, Matapa Ladan, Kamsouloum et Bana Aouza, toutes tuées chez elles. « Ils ont lancé l'assaut sur le village aux alentours de 23 h alors que les populations étaient endormies », raconte Alhadji Boukar, membre du comité de vigilance d'Igawa.

De fait, selon des sources locales, les frères Blama Ladan et Matapa Ladan âgés respectivement de 35 et 30 ans qui partageaient la même concession ont d'abord été maîtrisés par leurs bourreaux avant d'être égorgés devant leurs épouses et enfants. Quant aux deux autres victimes, elles ont été extraites de leurs chambres avant d'être elles aussi égorgées. « Chaque groupe d'assaillants comportait sept personnes et les rôles étaient bien répartis. Quatre attrapaient les membres de la victime et un cinquième s'occupait de lui trancher la gorge. Ce n'est que lorsque leur victime oppose une résistance qu'ils recourent à l'arme à feu comme cela a été le cas au domicile de Kamsouloum et Bana Aouza. Ils ont tenté de leur résister et c'est comme ça qu'ils les ont criblés de balles. Grâce à ces coups de feu, la population a réussi à s'enfuir pour se réfugier dans les champs. N'eut été cela, le nombre de victimes aurait pu être plus important que ce que nous avons aujourd'hui », résume Alhadji Boukar.

L'on dénombre également un blessé dans cette attaque. Il s'agit du nommé Koté Malama. De retour de sa promenade, il est tombé nez à nez avec les assaillants. Aussi, à Igawa, il est désormais considéré comme un miraculé. Et pour cause ! « On ne sait comment il a réussi à leur filer entre les doigts. Il a renversé celui qui tenait le couteau dans sa main et qui s'apprêtait à l'égorger. D'un bond extraordinaire, il les a tous projetés au sol avant de disparaître dans un champ de mil. Il s'en est juste tiré avec quelques blessures légères au niveau du coup », explique un riverain. ■

GRAND-NORD. C'est pour son appropriation et sa pérennisation dans le but de réduire la mortalité maternelle et infantile.

La gestion du «Chèque santé» confiée aux FRPS



Une visite prénatale.

Par Olive Atangana

Le Dr Martina Baye se veut formelle. «Dans les formations sanitaires où les femmes achètent le chèque santé, il y a trois fois moins de décès que dans les formations sanitaires où cela n'est pas pratiqué», soutient la secrétaire permanente du programme national de lutte contre la mortalité maternelle, néona-

tale et infantile. Depuis son lancement en juin 2015, le Projet Chèque santé implémenté dans les trois régions septentrionales et dont les objectifs sont entre autres, de réduire les barrières d'accès aux soins obstétricaux et néonataux et améliorer la qualité des soins à travers un système d'achat et de prestation à un meilleur prix, a déjà été vendu à 92 181 femmes. Ainsi,

dans ces régions, avec 6000 Fcfa, la femme enceinte a droit à toutes les consultations prénatales. «Et même si au moment de l'accouchement il faut opérer, tout est contenu dans ces 6000 Fcfa qu'elle a payé», précise le Dr Martina Baye. La phase pilote qui s'est achevée le 04 mai 2018, a donné lieu le 29 octobre 2018 à Yaoundé, au transfert dudit projet aux compétences nationales que sont les trois Fonds régionaux pour la promotion de la santé (Frps) de l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Des régions où l'on enregistre les pires indicateurs de santé en matière mère et enfant.

Le ministre de la Santé publique (Minsanté) André Mama Fouda, et les trois administrateurs de ces FRPS du Grand-Nord ont donc signé trois conventions cadres, pour réduire notamment la mortalité maternelle et infantile ainsi que le coût des soins dans ces trois régions. Le tout, pour 11,5 milliards de Fcfa. «Transférer à des compétences nationales cette gestion d'un projet qui a déjà

fait ses preuves, qui a déjà touché la vie de plus de 100 000 femmes aujourd'hui qui ont bénéficié de cet accompagnement», se réjouit Benoit Lebeurre, directeur de l'Agence française de développement (AFD). En effet, au 30 septembre 2018, 112 209 chèques santé avaient été vendus, sur une cible de 110 700 au départ. En outre, au mois d'avril 2018, le nombre d'accouchement assistés sous CS dans les Fosa d'intervention est de 63 235. Soit 68%. Le pourcentage des

césariennes survenues sous CS lui, est de 45% tandis que celui des Fosa éligibles aux primes pour qualité des prestations en santé de reproduction est de 69%. Le tout, pour non seulement 69% en zone rurale et 57% en moyenne en zone rurale/urbaine de taux d'adhésion au CS dans les Fosa d'intervention, mais aussi et surtout, une contribution à la réduction de la mortalité néonatale institutionnelle dans les Fosa d'intervention 1,5 fois moins de décès chez les utilisateurs. ■

YAOUNDÉ. La multinationale était partenaire de la 7^e édition du Salon de promotion des études françaises (Sapef).

Bolloré Transport et Logistics expose son savoir-faire



Par Yanick Yemga

Le rideau est tombé sur la 7^e édition du Salon de promotion des études françaises (Sapef) qui s'est tenu à Yaoundé du 23 au 25 octobre dernier. En dépit de l'incendie qui a assombri l'éclat de cet événement en ravageant une partie du site, cette plateforme d'échanges entre acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle a tenu le pari de la mobilisation.

Le public venu nombreux et notamment les jeunes en quête d'emploi, ont saisi cette occasion exceptionnelle pour découvrir les opportunités et les métiers de pointe qu'offrent les entreprises du groupe, leader de la logistique intégrée en Afrique. Les équipes du groupe se sont montrées disponibles pour répondre aux questions des personnes qui ont défilé devant son stand. Cette 7^e édition du Sapef organisée par l'Institut français comme les précédentes, a été marquée par les présences effectives du ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndongo et de l'ambassadeur de France au Cameroun.

Le chancelier des ordres académiques qui s'est dit très satisfait du professionnalisme des organisateurs du Salon, a souligné l'importance d'arrimer les savoirs dispensés dans les grandes écoles et établissements facultaires aux besoins du

milieu du travail à l'effet de réduire le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur. Pour le directeur région Golfe de Guinée de Bolloré Transport et Logistics, le groupe est engagé aux côtés du gouvernement dans la croisade contre le chômage des jeunes. Mohamed Diop soutient que «le président Cyrille Bolloré a décidé de placer la jeunesse au centre de sa politique de responsabilité sociale de l'entreprise. Le groupe emploie déjà plus de 5000 collaborateurs camerounais et développe une politique volontariste de responsabilité sociale dont la jeunesse est l'épine dorsale».

L'on a également appris du même interlocuteur que «cette politique volontariste dont le soutien à la jeunesse est un pilier, se concrétise sur le terrain par des actions visant l'amélioration des infrastructures scolaires, l'accès de milliers de stagiaires au monde de l'entreprise et l'appui technique et matériel aux établissements de formation professionnelle de la Salle, le Centre Don Bosco».

Pour mémoire, Bolloré Transport et Logistics est présent dans 109 pays avec 37 000 collaborateurs. Créé en 1822, le groupe affiche un chiffre d'affaires de près de 11 milliards d'euros en 2014 et figure parmi les 500 plus grandes entreprises mondiales. ■

NGAOUNDÉ. 32 l'ont été en 2017 contre 27 depuis le début de l'année 2018.

59 cas d'AVC enregistrés depuis 2017

Par O. A

Le 1^{er} mai 2017, le directeur général de l'école d'Hôtellerie et du Tourisme de la Cemac (EHT-Cemac) décédait au cours d'une évacuation sanitaire à Yaoundé, à la suite d'un Accident vasculaire cérébral (AVC). Un décès qui avait ébranlé la ville de Ngaoundéré, tant elle remettait au goût du jour, la difficulté du traitement lié à ce mal qui prend de l'ampleur au Cameroun. Selon les statistiques du ministère de la Santé, les AVC sont la première cause d'invalidité et la 2^e cause de mortalité au pays. A Ngaoundéré par exemple, depuis le début de l'année, l'hôpital régional a enregistré 27 personnes souffrant de ce mal. En 2017, ce sont 32 personnes qui avaient été enregistrées. Ici, si les autorités sanitaires précisent que ce sont des chiffres qui tournent autour de la moyenne nationale, elles informent davantage que le taux de décès est plus élevé. Ceci, du fait d'une absence d'appareils adéquats dans la région. L'on s'en tient donc uniquement aux signes apparents. Pareil à l'hôpital de district de Tokombéré. «C'est juste des suspicions que nous faisons parce qu'en l'absence de matériel adéquat, on ne peut pas poser un diagnostic fiable. Mais à 90%, c'est fiable», indique notre source. Laquelle fait savoir «qu'on récupère très peu de personnes qui font un AVC. Faute de diagnostic ou de prise en charge peut être».



Un patient. Attention aux AVC.

En effet, Garoua est la seule ville du Grand-Nord où l'on retrouve un scanner. «On traite quand même. Si ça marche tant mieux», lâche dépitée notre source. La journée mondiale de sensibilisation contre les AVC qui s'est célébrée le 29 octobre 2018 a donc pour but, de sensibiliser l'opinion sur ce grave problème de santé publique. Car 15 millions de personnes sont atteintes de l'AVC par an et 5,6% en décèdent, dont 40% en Afrique. De plus, une personne sur six est atteinte de l'AVC. Les médecins conseillent de ce fait, d'avoir une hygiène de vie saine mais aussi, mettent l'accent sur la prévention. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit l'accident vasculaire cérébral comme la conséquence de l'interruption de la circulation sanguine dans le cerveau, en général quand un vaisseau sanguin éclate ou est

bloqué par un caillot.

L'apport en oxygène et en nutriments est alors stoppé, ce qui endommage les tissus cérébraux. On estime à 17 millions le nombre de personnes victimes d'AVC chaque année, dans le monde. Les études révèlent que toutes les deux secondes, une personne subit un AVC et que toutes les six secondes, une personne en meurt. Ce qui fait de l'AVC la 2^e cause mondiale de décès parmi les personnes de plus de 60 ans, et la 5^e parmi celles ayant entre 15 et 59 ans selon l'OMS. L'AVC fait, chaque année, près de 6 millions de victimes en Afrique. Par exemple en 2005, il a été la cause de deux fois plus de décès que l'infection par le VIH. Les spécialistes imputent la situation dans les pays pauvres à la faiblesse de l'éducation du public à la prévention. ■

NGAOUNDÉRÉ. 124 transfusions sanguines opérées au mois d'octobre en pédiatrie à l'Hôpital régional.

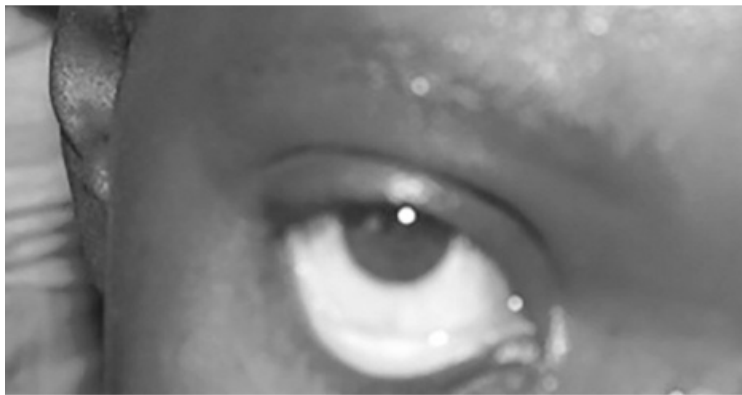
La montée de l'anémie chez les enfants inquiète

Par Bertrand Ayissi

Le bébé Ismaïla Yaya a quitté ce monde le 04 novembre dernier vers 15h, à l'hôpital régional de Ngaoundere. Âge de 4 mois, venu de Touboro dans la région du Nord, il a ainsi succombé à une anémie sévère, la poche sang à lui placée n'ayant rien pu faire. Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est du jamais vu au service de pédiatrie de l'hôpital régional de Ngaoundéré. Le nombre de transfusions sanguines chez les enfants est montée à une vitesse supérieure au mois d'octobre dernier, soit 124. Une alerte qui a été donnée au mois de septembre lorsque le nombre de transfusions a atteint la barre de 64. Or ici, 50 transfusions sanguines chez les enfants malades étaient le pic, la moyenne étant de 14 à 15 par mois. Et le service pédiatrique de l'hôpital régional de

Ngaoundéré ne désemplit pas. «*Nous avons du boulot. Nous sommes bousculés par le nombre de cas, avec chaque fois le souci de sauver les enfants et de sortir les parents de la détresse. Nous sommes même parfois obligés de gronder ces parents qui viennent avec des cas graves. Car voyez-vous, ils préfèrent souvent aller chez les marabouts, les guérisseurs, et c'est lorsque la situation s'aggrave qu'ils courent finalement à l'hôpital. Nous faisons tout ce que nous pouvons, mais si l'enfant souffre d'une anémie très sévère, par exemple, il meurt malheureusement*», relate une infirmière.

C'est donc une quarantaine de décès d'enfants, particulièrement ceux de la tranche d'âge de 0 à 5 ans, qui a été recensée au cours du mois d'octobre à l'hôpital régional de Ngaoundéré. Un épisode macabre qui aurait bien pu être évité, si



Un enfant anémié.

les parents de la région de l'Adamaoua en général, cultivaient de bons réflexes. «*Nous aimons quand les enfants arrivent à notre niveau en pleurant, parce que c'est leur manière d'exprimer un problème, et repartent avec du sourire. Mais le véritable souci que nous avons, c'est que les parents ne*

respectent pas les consignes. Ils n'appliquent pas le geste simple de dormir sous une moustiquaire. Et les cas d'anémie nombreux que nous recensons sont le plus souvent causés par le paludisme. Il faut signaler que le traitement du palu chez les enfants de 0 à 5 est gratuit. Vous comprenez donc notre

embarras et notre désarroi de voir un enfant mourir dans certaines circonstances, pourtant, toutes les conditions sont réunies pour éviter le pire. Les parents de l'Adamaoua sont donc, une fois de plus, interpellés», clame Edward Vugar, major du service pédiatrie de l'hôpital régional de Ngaoundéré.

Les ravages de l'anémie ne sont cependant pas les seuls cas qui donnent du fil à retordre au corps médical qui officie avec dévouement à la pédiatrie de l'hôpital régional de Ngaoundéré. Le service est inondé d'enfants souffrant de grippe, rhume et toux. Une «*épidémie*» qui se justifie par la période de transition entre la saison des pluies et la saison sèche. La protection maximale des enfants face à la poussière, au vent et à la fraîcheur est donc conseillée aux parents de la région. ■

Dr Hélène Doka, pédiatre en service à l'hôpital régional de Ngaoundéré.

«Il y a eu une quarantaine de décès en octobre»



Propos recueillis par B.A.

Quelle est la situation actuelle des maladies des enfants au service pédiatrique de l'hôpital régional de Ngaoundéré ?

En ce moment, au niveau du service de pédiatrie de l'hôpital régional de Ngaoundéré, nous sommes en train de traverser une période d'épidémie où les enfants vont vraiment mal. Nous avons une augmentation de certaines maladies comme les gastro-entérites c'est-à-dire les diarrhées, vomissements, il y a aussi le paludisme, les rhino-bronchites, mais nous constatons qu'il y a une augmentation des transfusions sanguines. Nous signalons que le taux que nous avons atteint au mois d'octobre dernier, l'hôpital régional de Ngaoundéré ne l'a jamais connu. Nous avons transfusé 124 enfants. Dans les années antérieures, quand nous atteignons 50 transfusions, on estimait que c'était trop. Mais en septembre déjà, nous étions à 64 et l'équipe de la pédiatrie a commencé à se poser pour savoir ce qui se passe. Car 64, pour nous, c'était extrême. Mais grande a été notre surprise de voir le nombre monter jusqu'à 124. Ce d'autant qu'avant la période d'intersaison, lorsque nous sommes

dans un mois normal avec une pluviométrie normale, nous sommes entre 14 et 15 transfusions par mois, et quand nous atteignons 30 à 40 transfusions, c'était déjà important.

124 transfusions sanguines chez les enfants en un mois. N'y a-t-il pas une pression au niveau de la banque de sang ?

Justement, avec 124 transfusions, la banque de sang se sent quelque peu aussi étouffée. C'est vrai que le personnel qui y est a un système de fonctionnement qui lui permet qu'en faisant sortir une poche de sang, ce soient environ deux qui entrent. Mais lorsque le donneur laisse son sang, ce n'est pas toujours sûr qu'il sera retenu, car après le test, ces poches de sang peuvent être rejetées. Mais la banque de sang de l'hôpital régional a une grande capacité ; la difficulté que nous avons dans cette région, c'est que les gens ne veulent pas donner leur sang. La banque s'enrichit en sang lors des campagnes qui sont souvent organisées et la direction de l'hôpital fait tout pour que cette banque ne soit pas vide afin de pouvoir gérer les urgences.

Quelle est la tranche d'âge la plus touchée par le phéno-

mène ?

Ce sont des nourrissons, des enfants de 0 à 5 ans qui sont les plus concernés et la tranche la plus vulnérable. Ce, tout simplement parce qu'ils sont en phase de croissance accélérée et utilisent grandement leur fer. Donc, si l'enfant n'est pas suffisamment alimenté en fer, il va utiliser ses réserves et lorsqu'il y a une parasitose, il n'y aura pas de compensation. Et si le paludisme s'ajoute, l'enfant se vide de son sang et se retrouve anémié. Il est donc nécessaire de déparasiter systématiquement les enfants ; l'idéal c'est tous les mois, mais au moins, tous les six mois, il faut le faire.

Qu'est-ce qui, selon vous, peut causer ces cas d'anémies qui vont crescendo dans l'Adamaoua ?

La toute première de l'anémie chez l'enfant, c'est le paludisme. Mais il y a aussi le phénomène de carence martiale, c'est-à-dire l'enfant ne s'alimente pas bien et il est carencé en fer. Donc, globalement dans la région de l'Adamaoua, nous constatons que les enfants déjà des anémies légères ou modérées. Et quand le paludisme vient s'ajouter, l'anémie survient et surprend même le parent. Ce dernier est surpris parce que l'enfant avait déjà une petite anémie qui passait inaperçue, à cause de sa malnutrition et de sa carence en fer.

Que faut-il faire pour équilibrer l'alimentation des enfants qui est souvent à l'origine des anémies légères ou sévères ?

Il faut simplement lutter contre la carence martiale en faisant manger équilibré à l'enfant, notamment des aliments riches en fer. Dans notre milieu, nous avons par exemple le gombo sec qui est très riche en fer, le pistache, certains fruits, des fruits, de la viande. Donc, nous conseillons aux parents de manger un peu varié, de ne pas avoir

des aliments qu'ils mangent exclusivement tout le temps. Nous avons également le lait. C'est vrai que le lait à l'état brut est pauvre en fer, mais le lait traité que nous trouvons dans des commerces est supplémenté en fer. Par ailleurs, il faut aussi lutter contre certaines parasitoses, ce que les parents appellent les vers. En effet, il y a des parasites qui viennent se localiser au niveau du dieudonome, qui est le site d'absorption du fer et l'irrite. Et quand les vers sont situés au niveau du site d'absorption, le fer ne peut être absorbé. Il faut ainsi lutter contre les parasitoses et alimenter l'enfant avec des aliments riches en fer. Il faut éviter tous les aliments qui peuvent appauvrir l'enfant en fer, comme du kaolin.

Y a-t-il malheureusement des cas de décès dus à cette recrudescence des anémies chez les enfants et y a-t-il aussi lieu de s'inquiéter ?

Il y a environ eu une quarantaine de décès toujours au mois d'octobre. Ce qui est à dénoncer parce que les parents viennent tardivement avec leurs enfants à l'hôpital. Très souvent, ces enfants décèdent à l'entrée de l'hôpital ou à la maison et ces parents ne constatent même pas. Par moment, nous les recevons, mais l'anémie est tellement extrême que le temps d'engager une transfusion, soit environ 30 minutes pour faire des tests et s'assurer que c'est du bon sang qu'on va donner à l'enfant, il décède. En ce moment, l'équipe de la pédiatrie de l'hôpital régional se demande ce qui se passe avec les parents pour qu'ils viennent toujours soit en retard, soit quand l'enfant est déjà décédé. Nous sommes très choqués. Il faut remarquer que ce n'est pas seulement une manie propre à Ngaoundéré ou à l'Adamaoua, mais nous avons constaté que les gens viennent à l'hôpital quand c'est déjà grave. J'ai par exemple été en service à la Fondation

Chantal Biya, c'était le même constat. Les parents ne reconnaissent pas les signes du danger. On doit donc entraîner les parents à reconnaître ces signes chez leurs enfants. Le plus souvent, c'est eux-mêmes qui disent que l'enfant est blanc, qu'il est pâle. Normalement, quand ils constatent que l'enfant est blanc, qu'il est moins coloré que sa mère à travers la pomme de la main, ça veut dire qu'il y a un problème, même s'il joue, et il faut aller à l'hôpital. L'enfant doit avoir la même coloration que sa mère, sa pomme de la main doit avoir la même coloration que celle de sa mère.

On remarque, en sus, une épidémie actuelle de toux, de rhume chez les enfants. Comment faut-il s'en prémunir ?

Il s'agit ici de l'intersaison parce que nous passons de la saison des pluies à la saison sèche. Et la saison sèche, dans la région de l'Adamaoua, vient avec beaucoup de fraîcheur ; il fait très frais en matinée et en soirée. Et l'absence de pluies génère aussi beaucoup de poussière. Il y a ainsi beaucoup de poussière et du vent qui la véhicule avec tous les germes. L'enfant inhale cette poussière avec ses germes et il tousse. C'est aussi la période où rien n'est nettoyé. Je conseille aux parents de protéger les enfants contre la poussière et le froid, en bien les habillant avec des vêtements adaptés. Il faut aussi donner aux enfants suffisamment d'eau parce que l'enfant se déshydrate quand il est enrhumé et tousse. Ça peut surprendre, mais dans cet état, l'enfant peut se déshydrater et mourir, mais pas à cause de la toux. Il faut donc donner de l'eau en quantité suffisante à l'enfant et lui donner des aliments riches en vitamines C pour renforcer l'immunité et lutter contre les virus. La vitamine C se retrouve dans les citronnelles, de l'eau sucrée, dans des fruits comme l'orange, l'ananas, etc. ■

NGAOUNDÉRÉ. Depuis août 2017, moins d'un kilomètre de bitume a été posé.

La route Bois de Mardock-carrefour aéroport au ralenti

Par Francis Eboa

Les conditions d'attribution des marchés concernant les travaux routiers au Cameroun restent un véritable serpent de mer. Les marchés sont pour la plupart attribués aux entreprises ne bénéficiant pas d'une bonne assiette financière. Dans ce registre, on peut citer le cas de la société Esico-Cam qui a bénéficié d'un gré à gré d'environ cinq milliards FCfa accordés par le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi et qui semble avoir du mal à réaliser ses travaux. Dans le cahier des charges, les travaux concernent le bitumage du tronçon Bois de Mardock - Carrefour aéroport (4 km), le bitumage du tronçon qui part de la rivière Bini à Dang jusqu'à la guérite de l'université de Ngaoundéré (environ 2 km). Entre les deux tronçons, c'est-à-dire du carrefour aéroport à la rivière Bini sur la nationale N°1, l'entreprise adjudicataire doit boucher tous les nids de poule qui s'y trouvent.

C'est ainsi qu'en janvier 2017, ce marché a été accordé à la société Esico-Cam, pour une durée de huit mois, c'est-à-dire jusqu'en août 2017. Huit mois passés, c'est à peine si le terrassement avait commencé. L'entreprise va alors solliciter une rallonge de huit mois qui lui a été accordée jusqu'en avril 2018. Jusque-là, le chantier piétine. Au contraire, les choses vont de mal en pire. Les ouvriers sont obligés de passer par une grève pour entrer en possession de leurs deux mois d'arriérés de salaire. «Ce n'était plus facile pour nous, car, on avait la pression des bailleurs et de nos différentes familles. Il fallait donc qu'on manifeste notre

mécontentement en observant cette grève. C'est vrai qu'on a eu gain de cause parce que nos salaires ont été payés, mais nous déplorons le fait que, 11 de nos collègues ont été licenciés à la suite de cette grève même comme ils ont perçu leurs droits», fait savoir sous anonymat, un employé de ce chantier.

Aussi, Esico-Cam a-t-elle bénéficié, depuis le mois d'avril dernier d'une seconde prorogation de huit mois qui court jusqu'en janvier 2019. En août dernier, le ministre des Travaux publics a d'ailleurs visité ce chantier qui avance à pas de tortue lors de son dernier séjour à Ngaoundéré. En date du 1er novembre 2018, c'est à peine un kilomètre de bitume qui est posé sur le tronçon Bois de Mardock - Carrefour aéroport. Sur celui rivière Bini - guérite de l'université de Ngaoundéré, même pas le moindre terrassement n'est observé. Sauf cas d'extrême miracle, Esico-Cam sollicitera en janvier 2019, une autre rallonge, la troisième du genre. «Pour le moment, nous sommes encore dans les délais. En tout cas, je suis en réunion, rappelons-nous dans 1 h 30 au plus tard, le temps pour moi d'achever ma réunion», a promis, en se défendant, Rachid, le directeur général d'Esico-Cam, joint au téléphone le 1er novembre dernier, disant être à Garoua. Sauf que, cette promesse n'a pas été tenue, car le directeur général d'Esico-Cam a décidé ne plus nous décrocher le téléphone, encore moins de rappeler malgré notre insistance.

Entretiens, Claude Ndjoumessi, conducteur des travaux de la société Esico-Cam est accusé d'être le principal acteur de cette traine. Joint au téléphone, sa réaction est plus que surprenante.

«Qui vous a donné mon numéro de téléphone? Lorsque vous m'appellez comme ça, vous ne savez pas qu'il y a une hiérarchie ici? D'ailleurs, je ne peux pas vous répondre si vous connaissez notre siège, passez demain à 9 h», va tempêter Claude Ndjoumessi avant de nous raccrocher le téléphone. Le jour du rendez-vous et à l'heure précise, c'est tout un autre discours. «Actuellement, je suis occupé. Je fais un petit travail avec mon collaborateur et après ça, j'ai rendez-vous avec Madame le délégué régional au niveau du chantier. Je vous rappellerai d'ici 12 h et nous allons discuter», rassure le conducteur des travaux Claude Ndjoumessi. Depuis lors, Claude Ndjoumessi a rejoint le camp de son boss Rachid, à savoir, celui de ne plus répondre au téléphone. En tout cas, même au sein de cette entreprise, certains responsables rament déjà à contre-courant. «Je ne comprends pas pourquoi jusqu'ici, l'État n'arrive pas à retirer ce marché à Esico-Cam, pourtant c'est la seule solution. Si l'État veut que ce marché finisse un jour, il faut le retirer à Esico et donner à une autre entreprise. C'est vrai que je suis à Esico, mais j'ai mal quand je vois un petit chantier comme celui-ci nous prendre tant de temps», regrette un responsable de ladite entreprise.

DIFFICULTÉS

En réalité, si les travaux n'avancent pas jusqu'ici, c'est tout simplement parce l'entreprise Esico-Cam a de sérieuses tensions de trésorerie qui ne lui permettent pas de s'affirmer véritablement sur un marché concurrentiel que celui-là. Selon une source interne à Esico-Cam, le début des travaux proprement



La route Carrefour bois de Mardock-Dang.

dit a été un épisode particulier. «On a reçu environ 900 millions pour le début des travaux. Mais, pendant qu'on avançait, on s'est rendu compte qu'il y avait des travaux supplémentaires à faire. Il s'agissait par exemple de déplacer les tuyaux d'eau, la fibre optique, entre autres», indique notre source. En fait, l'argument qui semble être plus convaincant est celui avancé par un ouvrier qui dit ceci : «C'est une véritable société limitée. Nous n'avons pas suffisamment d'engins. Nous travaillons en partenariat avec la société "Croisière" qui s'occupe du tronçon Wack - Mbé. La vérité, c'est que, lorsque nous avons besoin d'un engin pour un type de travail précis et que nous ne disposons pas de cet engin dans notre parc, nous empruntons chez nos amis de "Croisière" et c'est vice-versa. C'est la raison fondamentale liée au retard que vous constatez depuis le début des travaux. Même l'enrobé que nous utilisons ici nous vient de Garoua. Vous comprenez que ce n'est pas

du tout facile pour nous». Selon certaines indiscretions, les ouvriers de «Sawina Sarl», partenaires d'Esico-Cam, mijotent déjà une seconde grève dans les jours à venir.

«Au départ, nous étions 30 à être recrutés par Sawina Sarl qui est leur partenaire et notre contrat est signé avec Sawina Sarl. Lors de la grève en avril dernier, Esico-Cam a fait licencier 11 de nos camarades sans l'avis de Sawina Sarl qui nous a recrutés, même comme ils ont perçu leurs droits. Tous les grands patrons d'Esico-Cam résident à Garoua et lorsqu'ils viennent ici, ils se cachent. Il n'y a qu'un Marocain qui vient de temps en temps et disparaît aussi. Tout ce qui les intéresse, c'est l'argent», relate un employé. En effet, les raisons pour lesquelles les responsables d'Esico-Cam résident à Garoua, sont connues. Un autre marché de 12 km a aussi été attribué à cette entreprise bancaire dans la capitale de la région du Nord. «Nous ne comprenons pas par quelle alchimie on leur attribue des marchés dans ce pays. A peine ils ont commencé ici à Ngaoundéré, on leur a accordé un autre marché à Garoua. Ce tronçon part du stade Roundé Adja jusqu'à la route de Gashiga, sur une distance de 12 km et le tout, pour une enveloppe de 9 milliards de nos francs. Cette route a été attribuée dans le cadre du projet de la Coupe d'Afrique des Nations, par le ministre de l'Habitat du Développement urbain. Esico-Cam gère également ce marché de Garoua avec son partenaire de "Croisière", celui avec qui il s'échange les engins», affirme notre source. Des multiples plaintes des différents partenaires de l'entreprise Esico-Cam, confirment le manque de sérieux au sein de cette société. «Ils ont loué ma voiture pour leurs travaux. Mais depuis 13 mois, ils ne me versent pas le moindre franc. Je me suis senti obligé d'aller récupérer mon véhicule, mais, même jusque-là, nous allons finir peut-être au tribunal», fulmine un fournisseur à Ngaoundéré. Pis, les employés réclament à nouveau deux mois de salaires non payés. Une situation qui passe pour être à l'origine de la grève qui se prépare actuellement. ■

ADAMAOUA HÔTEL PLUS
Ngaoundéré

B.P.: 212 Ngaoundéré, situé à la descente de la Gare voyageurs de Ngaoundéré
Contacts : 650 10 05 51 - Email : reservation@adamaouahotelplus.com / Site web : www.adamaouahotelplus.com



Diffusé par McCANN

UN JEU,
UNE BIÈRE,
LA MÊME
PASSION



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

MAROUA. Malgré cela, certains inscrits au programme, sont toujours indisponibles.

Des manuels scolaires en souffrance dans les librairies

Par Vladimir Martin

Deux mois après la rentrée scolaire, nombreux sont les élèves qui n'ont pas à leur disposition de tous leurs manuels scolaires. Ceux nouvellement entrés au programme sont en effet, les plus rares dans les cartables des élèves et écoliers dans la région de l'Extrême-Nord. Jeannette, vendeuse dans une librairie de la ville de Maroua explique la raison qui selon elle justifie cette pénurie. « En fait à notre niveau, les livres sont arrivés assez tard. Les livres qui sont arrivés en premiers sont ceux qui imprimés et édités au Cameroun. Les autres arrivent de manière occasionnelle. Les éditeurs nous disent que ça viendra et ce discours dure depuis septembre et nous sommes en novembre. Il y a également un autre souci, les livres qui sont disponibles ne se vendent pas. Seuls les livres de français, de mathématiques et d'anglais, qui sont pris de manière occasionnelle », explique-t-elle.

Du côté des parents, les raisons sont tout, aussi nombreuses. Fadimatou, parent d'élèves du primaire et du secondaire estime que ces livres qui changent trop ne sont plus très utiles parce que les priorités sont passées ailleurs. « Bien qu'il y ait des prix officiels cette

année, le problème reste que tous ces nouveaux livres ne sont pas toujours disponibles depuis la rentrée. Nous avons acheté ceux qui étaient disponibles », développe-t-elle. Pour Gossou, enseignant au lycée de Maroua et parent d'élèves, l'indisponibilité des livres dans les librairies n'est pas un problème. Ce qu'il redoute par contre, comme nombre de parents dans cette partie du Cameroun, après la polémique sur le livre de Science en classe de 5e, c'est le contenu des livres, qui pourrait pervertir ses enfants. « J'avais bien la volonté d'acheter ses livres, mais je les trouve de moindre qualité. J'achète quand je juge de la qualité du livre avec mon regard d'enseignant. Certains livres sont simplement du remplissage » analyse Gossou.

Malgré ce remplissage décrié par certains enseignants, la difficulté pour les élèves reste la même à savoir, l'indisponibilité des livres. Pour eux, il serait mieux de les avoir tous, même s'ils sont de mauvaise qualité. « Je suis en classe d'examen et le fait de ne pas disposer de manuels ou de les avoir avec retard, me cause problème. Je fais difficilement mes exercices parce que je suis obligé de partager le livre de mon camarade qui en dispose », se plaint



Dans une librairie de Maroua.

Farikou élève en classe de 3e au lycée bilingue de Maroua. Pour pallier ce manque, Djamilia, la camarade et amie de Farikou, a trouvé une solution : les annales. « Au lieu de prendre des livres, j'ai préféré acheter des annales dans chaque matière. C'est mieux parce qu'il y a un résumé des cours, des exercices, des anciennes épreuves d'examen et leur corrigé. De plus, le coût des

annales est inférieur à ceux des livres. Et elles sont disponibles », se justifie Djamilia. Une solution que les libraires ont pressentie afin de satisfaire la clientèle, qui grandit de jour en jour.

Et pourtant, c'est le 7 juillet de l'année en cours, que les listes officielles des manuels scolaires en vigueur de 2018 à 2019, pour certains et 2024 pour d'autres, que le Conseil

national des manuels scolaires et didactiques a mis à la disposition de la communauté éducative, ces listes. Celles-ci ont été arrêtées à la suite de plusieurs sélections, comme le recommandaient les circulaires relatives aux manuels scolaires signées le 23 novembre 2017, par Philémon Yang, le Premier ministre. ■

Wang Domsala, vendeur de livres.

«Les anciens manuels sont les plus demandés»



Par V.M

Quel constat faites-vous en ce qui concerne la vente des manuels scolaires, deux mois après la rentrée scolaire ?

La vente des manuels scolaires traîne beaucoup. Ils ne se vendent pas comme les années antérieures. Vous savez, on a changé les manuels à presque deux mois de la rentrée. Les nouveaux manuels arrivent au compte-gouttes contrairement

à ce qu'on voudrait faire croire aux parents. Les parents cherchent des livres, il y a pénurie et même la qualité des manuels fait problème. Ils ne sont pas assez solides, c'est beaucoup de désagréments.

Et comment gérez-vous cette situation dans la région ?

Généralement nous conseillons aux parents de patienter sauf que le calendrier scolaire et l'éducation ne

patientent pas. Nous leur recommandons parfois de prendre des livres équivalents pour que l'enfant commence à travailler, qu'il ne reste pas comme sans faire de devoir, sans se mettre à jour. Les parents qui sont chanceux trouvent des nouveaux manuels, ceux qui le sont moins, achètent les anciens manuels pour faire avec. L'important est que l'enfant ait une idée de quoi parle l'enseignant pendant le cours.

La vente des livres est-elle toujours une activité lucrative ?

Les bons moments que nous avons passés dans cette activité étaient dans les années 1990, et peu après. À cette époque on ne changeait pas trop les manuels et l'éducation nationale était rehaussée. Un livre pouvait faire cinq ans au programme et c'était une bonne chose. Cela nous permettait de nous en sortir parce que de toutes les façons, un livre acheté allait se vendre même l'année d'après. Mais ces derniers temps on change trop de livres. On met un manuel au programme et l'année prochaine ce n'est plus ça. Vous voyez que c'est un problème pour les parents et pour nous parce que ce sont des investis-

sements qui vont dans l'eau juste pour des soucis d'humeur. Mais aujourd'hui avec la nouvelle réglementation du livre unique, on espère que la situation va s'améliorer ou redevenir comme c'était le cas il y a 10 ans et plus.

Les livres des auteurs camerounais sont-ils vendus ?

Il y a des ouvrages qui sont toujours demandés à cause de leur rareté. Des auteurs comme Mongo Beti, Ferdinand Oyono, Francis Bebey et même Delphine Tsanga. Également les discours d'Ahidjo. Il y a aussi les autres auteurs africains des années-lumière comme Kourouma, Césaire, Birago Diop, Anta Diop et autres. Il y a aussi une vie de boy, trois prétendants un mari entre autres, qui sont très demandés.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face en tant que libraires ?

Pour le moment, la plus grande difficulté c'est le manque de stabilité des manuels. Le fait de les changer tout le temps pose problème. Vous investissez pour fournir les parents et on a changé le programme. Du coup c'est décourageant pour beaucoup.

Pour nous c'est le plus difficile.

Que faites-vous des livres qui sont sortis du programme ?

Je vais vous surprendre, mais les anciens manuels sont les plus demandés sur le marché. Parce que justement ils sont de bonne qualité. Les livres actuels ont un niveau très bas dans le fond. Ce que les parents font généralement, c'est de chercher les anciens manuels pour la bibliothèque de la maison.

Pour un jeune qui voudrait se lancer dans cette activité quel conseil pouvez-vous lui donner ?

Pour un jeune qui veut devenir libraire, je lui dirai d'emblée d'être honnête. Ne jamais acheter les livres vendus par les adolescents ou les lycéens par ce qu'ils les volent à leurs camarades pour venir au poteau avec. Ensuite c'est un métier comme tous les autres qui a ses règles et ses exigences. La vie n'est pas facile, il faut se battre pour réussir. Il ne faut pas qu'il vende juste des livres, il doit les lire pour mieux conseiller ses clients, pour s'instruire et surtout pour connaître la valeur des livres. ■

ME CHRISTIAN NDONGO, avocat au barreau du Cameroun.**«L'infidélité de l'homme et celle de la femme ont été placées au même pied d'égalité»****Propos recueillis par
Florette Manedong****Comment la loi définit-elle l'infidélité ?**

En droit camerounais, la fidélité n'est manifestement envisagée comme une obligation qu'entre les époux, ce notamment parce que le concubinage n'est pas encore, en réalité, une situation juridique protégée. Des unions libres, seules les fiançailles, en ce qui concerne leur rupture, sont administrées sur certains aspects par notre droit. Ainsi, nous ne nous appesantirons que sur la fidélité dans le mariage. Cette dernière, apparaît comme une obligation conjugale essentielle. Pour illustration, aux termes de l'article 212 du Code civil, il est stipulé que : « les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance ». Compte tenu de la typologie des mariages (polygamie et monogamie) au Cameroun, l'obligation de fidélité signifie concrètement que l'époux ne doit avoir des relations sexuelles, après le mariage, qu'avec sa ou ses femmes, et réciproquement, l'épouse ne doit entretenir des relations sexuelles qu'avec son mari.

C'est dire que l'époux ou l'épouse, qui ne respecte pas cette obligation conjugale peut être reconnu, sous certaines conditions (en l'occurrence un aveu judiciaire, ou une décision judiciaire...) par la société, comme infidèle. Dans un langage purement juridique, l'infidélité peut être définie comme une violation du devoir de fidélité sexuelle d'un époux, ou entre les époux, pouvant constituer une faute civile, pénale ou même administrative, susceptible d'entraîner des sanctions judiciaires ou administratives.

La loi fait-elle une différence entre l'infidélité de l'homme et celle de la femme ?

L'obligation de fidélité a toujours pesé et pèse encore de manière sentencieuse et continue, sur la femme mariée. Pour le mari, surtout lorsqu'il est polygame, son infidélité est parfois difficile à démontrer, toutefois, depuis la position de l'Arrêt du 02 novembre 1969 de la Cour



Suprême, sur cette question, il est considéré que l'époux commet un adultère lorsqu'il sort de son groupe de femmes légitimes, pour entretenir des rapports sexuels avec une ou plusieurs autres. Avant la loi N°2016/007 du 12 juillet

Il faut néanmoins indiquer que malgré cette susdite dernière avancée de la loi, une différence de traitement persiste toujours dans la gestion de la fidélité d'entre les époux, car, un homme peut avoir plusieurs femmes, alors même que l'inverse (la polyandrie) est interdit.

2016 portant Code Pénal sus citée, l'infidélité de l'homme et celle de la femme n'était pas appréhendée de la même manière. En effet, de l'exploitation de l'article 361 (2) ancien du code pénal, il s'avérait que l'adultère de l'homme n'était puni que si le mari avait eu des rapports sexuels avec d'autres femmes, au domicile conjugal. C'est dire que hors de son domicile conjugal, les relations sexuelles avec d'autres femmes, pour être sanctionnées, devaient revêtir un caractère habituel et généralement être pratiquées à un lieu précis.

Par contre, dans cet ancien régime, la femme mariée était sanctionnée pour adultère dès lors qu'elle avait des rapports sexuels avec un autre que son mari, ou si d'aventure, elle entretenait une relation intime avec un

autre homme. Partant, il est loisible de s'apercevoir que l'infidélité morale de la femme mariée était également sanctionnée. D'ailleurs, des simples preuves, à l'instar des préservatifs trouvés en possession d'une femme mariée, pouvaient justifier avec aisance, une présomption de son infidélité. Avec l'adoption le 12 juillet 2016, de la nouvelle loi portant Code Pénal au Cameroun, l'infidélité de l'homme et celle de la femme ont été placées au même pied d'égalité, non seulement en ce qui concerne la sanction de la faute, mais aussi en ce qui concerne les conditions d'appréciation de l'infidélité (notamment l'administration de la charge de la preuve...).

Il faut néanmoins indiquer que malgré cette susdite dernière avancée de la loi, une différence de traitement persiste toujours dans la gestion de la fidélité d'entre les époux, car, un homme peut avoir plusieurs femmes, alors même que l'inverse (la polyandrie) est interdit.

L'infidélité peut-elle constituer un motif de divorce ?

D'après l'article 227 du code civil, le mariage est dissout, soit par la mort de l'un des époux, soit par le divorce légalement prononcé. Le droit camerounais de la famille a consacré le mariage comme une institution dynamique, qui naît, vit et peut prendre fin pour non-respect des obligations conjugales. Dans ce

sens, le divorce en droit camerounais est considéré comme la sanction de la ou des fautes, commises par l'un ou les deux époux, courant de leur mariage. Dans la nomenclature actuelle des causes du divorce en droit positif camerounais, il faut distinguer les causes péremptoires des causes facultatives.

Deux causes péremptoires du divorce sont prévues par la loi, à savoir une condamnation indigne et infamante de l'autre époux, et l'adultère de l'un ou des deux époux. A cet égard, l'article 229 du code civil, dispose clairement que : «le mari pourra demander le divorce pour cause d'adultère de sa femme». Pour ce qui est de l'épouse, l'article 230 du même code civil dispose que : «la femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari».

Il convient d'expliquer qu'il ne s'agit pas simplement pour la personne qui s'estime victime du manquement de l'obligation de fidélité de proclamer l'adultère de l'autre, mais bien plus d'une démonstration des transgressions de l'autre devant le Juge. Ces dernières peuvent être mises en exergue à l'aide des actes d'Huissier (constat d'adultère...), la production des témoignages, des photos (lorsqu'elles sont autorisées par le Juge) ou des documents officiels, tels que les actes de naissance des enfants adultérins, reconnus par l'époux....

Y a-t-il des sanctions prévues par la loi dans ce cas ?

La violation de l'obligation de fidélité expose les époux aux sanctions pénales, civiles et éventuellement administratives. En matière répressive, aux termes de l'article 361 du nouveau code pénal, l'adultère «(1) Est punie d'un

La violation de l'obligation de fidélité expose les époux aux sanctions pénales, civiles et éventuellement administratives.

emprisonnement de deux (02) mois à six (06) mois ou d'une amende de vingt-cinq mille (25.000) à cent mille (100.000) francs, la femme mariée qui a des rapports sexuels avec un homme autre que son mari. (2) Est puni des peines prévues à l'alinéa 1 ci-

dessus, le mari qui a des rapports sexuels avec d'autres femmes que son ou ses épouses. Toutefois, la preuve de l'existence d'une union polygamique incombe au mari. (3) La poursuite ne peut être engagée que sur plainte du conjoint offensé. (4) La connivence ou le pardon du conjoint offensé empêche ou arrête toute poursuite. (5) Le conjoint offensé peut arrêter l'effet de la condamnation prononcée contre l'autre conjoint, en acceptant de poursuivre ou de reprendre la vie commune».

En matière civile, le conjoint auteur d'une inconduite à l'égard de son conjoint et reconnu coupable d'adultère par le Juge, court le risque de se voir infliger des sanctions civiles. Au-delà de ce que le divorce peut être prononcé à ses torts exclusifs, le partenaire ayant subi ledit préjudice peut solliciter la réparation du dommage, ce qui peut ouvrir droit à une condamnation pécuniaire à mettre à son passif. Par ailleurs, le conjoint fautif peut être condamné à payer des dommages-intérêts à d'autres victimes de ses actes d'adultère, par exemple le conjoint de son partenaire d'infraction.

En dehors des dommages-intérêts, la victime de la faute civile sus citée, peut dans certaines conditions, solliciter et obtenir la garde exclusive ou alternative des enfants, l'octroi d'une pension alimentaire, l'allocation de la pension ad-litem, les frais de première installation et autres...

. En ce qui concerne les sanctions administratives, l'autorité administrative (par exemple un sous-préfet), régulièrement saisie sous certaines conditions, soit par les auxiliaires de justice, soit par des populations ou autres, des actes de troubles à l'ordre public ou d'atteinte à la sécurité publique, à la suite des

actes posés par un époux délinquant, qui entretiendrait par exemple des relations sexuelles avec les femmes de

ses voisins ou autres frères, dans une localité donnée, peut décider d'ordonner à son rencontre, une mesure de garde à vue administrative ou encore ordonner une fermeture provisoire du lieu où étaient perpétrées de telles infractions, ou autres... ■

CHOLÉRA.

L'Adamaoua retient son souffle



Par Bertrand Ayissi

Le corps médical de la région de l'Adamaoua assure être paré contre l'épidémie de choléra déjà déclarée dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord. Centres de santé et autres formations sanitaires dans la région sont déjà en état d'alerte et prêts à réagir. «Au niveau de l'hôpital régional, nous avons appâté le centre de traitement du choléra parce c'est dans notre formation sanitaire qu'on reçoit tous les cas. Le délégué régional s'est vraiment battu parce que, lorsqu'il y a eu un cas aux environs de Touboro, il a déployé une brigade dont le chef est allé jusqu'au-delà de la région du Nord pour essayer de voir. On peut donc dire que les mesures de riposte sont prêtes, à partir du moment où il y a eu une réunion et on a attiré l'attention des chefs de centres», affirme le Dr Mohamadou Hassimi, directeur de l'hôpital régional de Ngaoundéré. Les ordres étant venus de la délégation régionale de la Santé publique de l'Adamaoua, le plan de riposte contre le choléra attend donc de se mettre en branle, au cas où un cas venait à se déclarer. «Depuis que les premiers cas de choléra ont été déclarés dans la région du Nord, nous avons briefé tous nos collaborateurs, surtout ceux des zones où ça arrive souvent, notamment Mbé. Il faut préciser que beaucoup de cas dans notre région sont des cas d'importation. Nous avons prépositionné déjà le matériel de lutte contre le choléra dans toutes les formations sanitaires de la région. Donc, elles disposent du matériel de telle sorte que si un cas arrive, elles peuvent commencer à juguler. Déjà, au niveau de l'hôpital régional qui est le site de traitement, nous avons déjà identifié la salle d'isolement que nous avons équipée. Donc, si un cas arrive actuellement, la riposte sera correcte et efficace», déclare Dr Sylvain Sebe Epome, responsable à la délégation régionale de la Santé publique de l'Adamaoua.

D'ailleurs, les 02 et 03 novembre dernier à Tibati, le choléra était encore à l'ordre du jour de la

réunion de coordination tenue par la délégation de la Santé publique. « Nous avons donc préparé un plan de contingence qui est opérationnel et on le réactive chaque fois », indique le Dr Sylvain Sebe.

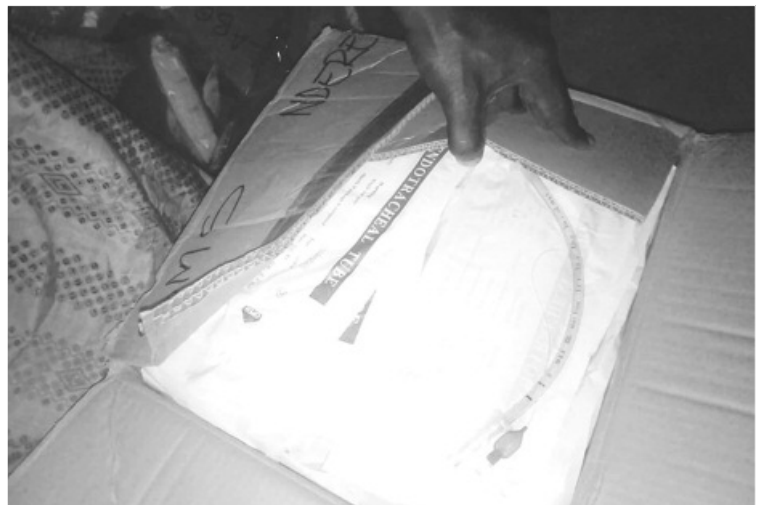
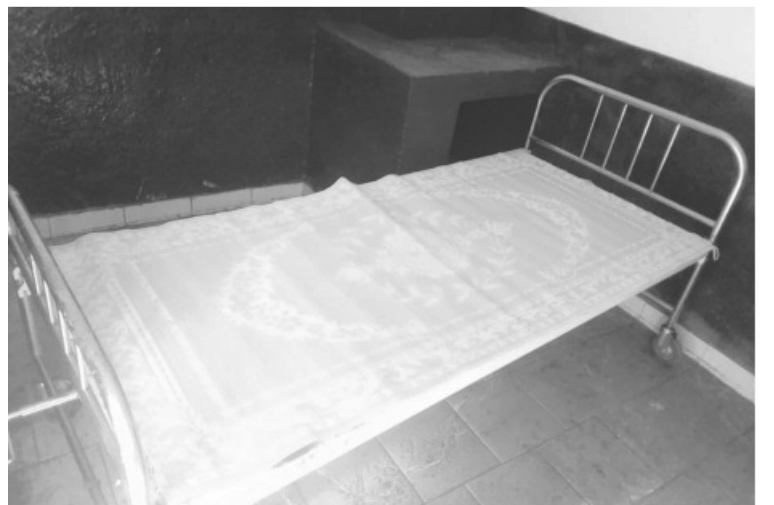
INSALUBRITÉ

Mais cette positive attitude cache une profonde inquiétude au sein du corps médical de la région. Quelques langues se délient pour dénoncer la gestion des fonds de riposte supposés avoir été débloqués du ministère de tutelle. « Si le choléra arrive dans l'Adamaoua, ce sera la catastrophe. Nous ne le souhaitons vraiment pas. Ce d'autant qu'on se demande ce qu'a fait la délégation régionale de la Santé publique des fonds reçus du ministère pour la riposte contre le choléra. Nous avons appris que le ministère a envoyé de l'argent, mais nous n'en savons pas plus », s'étonne un chef de centre de santé dans l'Adamaoua. Évidemment, selon des sources à la délégation régionale de la Santé publique, c'est l'argent en question qui a servi pour doter les formations sanitaires de la région en kits de riposte contre le choléra.

Mais la « catastrophe » que redoute le corps, dans une proportion importante, c'est bien celle de la propagation de l'épidémie dans la région. Cette dernière baigne dans une île d'insalubrité. « Si le choléra foule le sol de l'Adamaoua, ce sera une catastrophe. Nous avons certes pris des mesures préventives, mais si un cas de choléra se déclare, ce sera une catastrophe. La maladie aura plus de chance de se propager avec cet état d'insalubrité. N'oublions pas que de manière simple, le choléra, c'est la maladie de la saleté. Il y a le choléra chez nous, parce qu'il y a la saleté. Avez-vous déjà entendu qu'il y a le choléra en Europe de l'Ouest ? C'est la promiscuité, le désordre urbain et la mauvaise hygiène qui amènent le choléra. Il y a surtout le problème de l'eau potable, son inaccessibilité aux populations notamment, qui ouvre la porte au choléra », alerte un médecin de la région. Mais, les populations de l'Adamaoua ne

semblent pas inquiéter outre mesure. pourtant, dans une poussière permanente, le petit commerce des aliments prêts à la consommation prospère, au mépris magistral des règles d'hygiène. Néanmoins, dans quelques familles, certaines règles d'hygiène sont au menu. « J'ai demandé à mes enfants de toujours laver les mains avant et après chaque repas, à la sortie des toilettes et de retour de l'école. Même à l'école, je leur ai interdit de consommer les sucettes, de boire de l'eau de manger des fruits et autres aliments, car on ne sait jamais », confie Nafissatou, une ménagère à Ngaoundéré. En sus, dans les établissements, une des mesures d'hygiène prioritaires, le lavage des mains, n'est appliquée à la lettre ; le manque de points d'eau aidant. D'ailleurs, c'est dans une ignorance étonnante que la récente journée de lavage des mains s'est célébrée.

En tout cas, l'insalubrité se mêle à ce cocktail de poussière. Les ordures sortent désormais des bas-fonds de la région, pour coloniser certaines rues de la capitale du château d'eau. Ce, malgré, la récente campagne d'hygiène et de salubrité réactivée par Luc Ndongo, préfet du département de la Vina, et les 90 millions alloués aux communes d'arrondissements de Ngaoundéré. Au moins, quelques caniveaux ont été curés et des bosquets en plein centre urbain, défrichés. ■



CAN 2019. Cette importante dotation financière émane de l'emprunt obligataire lancé par le Cameroun.

20 milliards de FCfa pour les finitions des chantiers de Garoua



Visite de chantier.

Par **Ebah Essongue Shabba**

Le 19 octobre dernier, le Cameroun lançait une levée de fond d'une valeur de 150 milliards de francs CFA dans le cadre d'un emprunt obligataire, le cinquième du genre depuis l'an 2010. Les souscriptions pour cet emprunt qui ont débuté le lundi 29 octobre 2018 courent jusqu'au 9 novembre prochain. Les fonds récoltés au

terme de cette opération permettront de financer les finitions des chantiers de la Coupe d'Afrique des nations « Can 2019 ». À Garoua, unique ville du Grand-Nord qui accueillera la compétition, les entreprises Prime Potomac et Mota Engil se frottent déjà les mains, car elles vont bénéficier de cette importante dotation budgétaire. En effet dans cette ville, les infrastructures qui accueilleront la coupe d'Afrique des nations

de football que le Cameroun organisera en juin 2019, vont engloutir 20 milliards de francs CFA sur les 150 milliards de francs CFA que le gouvernement s'appête à mobiliser auprès de la bourse des valeurs mobilières de Douala. S'agissant de la répartition de la dotation, dont 8 milliards de francs CFA seront mobilisés pour la réhabilitation du stade omnisports de Roum-Adja et ses voies d'accès, contre 12 milliards de francs CFA pour la réhabilitation de quatre stades d'entraînement, ainsi que ses voies d'accès.

L'entreprise Prime Potomac qui conduit les travaux de réhabilitation des stades d'entraînement de Coton sport, de Poumpoum, et du Cenajes, va pouvoir pousser un ouf de soulagement et renflouer ses caisses. À cause des tensions de trésorerie, Prime Potomac s'est retrouvée asphyxiée par les mouvements d'humeur de ses employés, la colère de ses sous-traitants et de ses fournisseurs qui lui réclament plus de 2 milliards de francs CFA et l'accusent de ne pas honorer ses engagements contractuels et salariaux. Nonobstant ses pro-

blèmes, les travaux sur les chantiers des infrastructures sportives sont au stade des finitions. « À Coton sport, les vestiaires sont quasiment terminés. Idem pour les gradins, la pose des sièges et la pelouse. Les travaux concernant les éléments de sécurité sont en cours. Il ne reste plus que les travaux à effectuer au niveau de la main courante et du parking. À Poumpoum, la tribune est achevée et la pose des sièges est en cours de réalisation. Ne reste plus que le nettoyage des VRD (voiries et réseaux divers) et les plateformes pour les autres disciplines (tennis, basketball, volley-ball et handball) qui sont en cours de réalisation. Au Cenajes, la pelouse et les vestiaires sont presque terminés et les finitions extérieures sont en cours », a indiqué sur son site internet l'entreprise qui précise par ailleurs que « le stade de Reyré ne fait pas partie des projets à financer dans le cadre de l'emprunt obligataire. Et pour cause ! Ici, le chantier est quasi prêt : la tribune et la pelouse sont achevées, les travaux de voirie en cours seront bouclés sous peu. »

Parvenu à mi-chemin de l'opération, 121 milliards de FCfa garanti par neuf banques et institutions financières, ont déjà été récoltés par le Cameroun qui a jusqu'au 9 novembre prochain pour récolter les 28,5 milliards attendus, afin d'atteindre les 150 milliards de Francs CFA initialement recherchés dans le cadre de cet emprunt obligataire. ■

FOOTBALL, Valentin Mbaynaissem rejoint Feutcheu FC



Par **E. E. S.**

Dans la perspective de la nouvelle saison, le mercato se poursuit avec notamment le recrutement de l'entraîneur des gardiens de but Henri Valentin Mbaynaissem par Feutcheu FC. Précédemment à l'Union de Douala, Henri Valentin Mbaynaissem qui est passé également par Coton sport de Garoua pose ses valises dans l'équipe du capitaine Joseph Feutcheu. « Le projet sportif de Feutcheu FC, la manière donc le président Feutcheu se soucie de l'encadrement des jeunes, sont des raisons qui m'ont convaincu à accepter la proposition de ce club qui est selon moi parmi les meilleures équipes du championnat professionnel Mtn élite one », a confié l'intéressé qui décline également ses ambitions pour cette nouvelle aventure : « Mes ambitions sont dans un premier temps d'apporter mon expérience à ce groupe qui s'est fixé un objectif qui est d'être africain à l'issue de la nouvelle saison et sur le plan personnel c'est prouver que je suis encore capable de faire d'autres bons gardiens de but ».

Encadreur expérimenté, le coach Henri Valentin Mbaynaissem, a commencé comme entraîneur de AS Djamboutou en 1998 puis il rejoint Espérance FC de Guider, club avec lequel il accède en première division en qualité d'entraîneur principal. En 2000 il dépose ses valises à l'Étoile filante pour ensuite rejoindre Coton Sport où il devient préparateur des gardiens de 2003 jusqu'à 2014, année de son départ pour l'Union de Douala. Henri Valentin Mbaynaissem est l'entraîneur des gardiens le plus titré du championnat camerounais avec son palmarès 09 titres de champion et 05 coupes du Cameroun. Parmi les gardiens qu'il a fabriqués ont citer Kameni Maturin, Tygnyemb Amour Patrick, Daouda Kassaly, Feudjou Loïc, Mbaynaissem Jourdain, Nemba Golopo, Efal Kouguep et bien d'autres. ■

HIPPISME. Les meilleures écuries du Grand-Nord retrouvent bientôt le chemin de la compétition.

La saison 2018-2019 bientôt lancée

Par **E. E. S.**

Après quatre mois d'inactivité, les hippodromes du Grand-Nord vont reprendre vie au grand bonheur des passionnés et des amateurs de chevaux. C'est en effet ce samedi 10 novembre que démarre la saison hippique 2018-2019 dans les hippodromes de la région du Nord, de l'Extrême Nord et de l'Adamaoua a fait savoir la Fédération camerounaise de sport équestre (Fecase) qui a rendu public en fin de semaine dernière, le calendrier de cette nouvelle saison hippique qui va s'étendre sur huit mois et s'achèvera en juin 2019 par la participation du Cameroun au grand prix de la République du Tchad à Ndjamena. Au total ce sont plus de 18 réunions qui vont s'enchaîner dans le cadre du championnat, simultanément dans les hippodromes de Garoua, Maroua et Ngaoundéré. Aux courses du championnat hippique s'ajoute également la course de sélection à Garoua en janvier en vue de la participation des chevaux camerounais à la 8e édition du Fombina Derby International prévus dans la ville de Yola au Nigeria, du 26 janvier au 03 février 2019. La finale de la coupe du Cameroun quant à elle est prévue pour le 20 avril 2019 à Garoua tandis que le 27 avril chevaux camerounais, tchadiens et nigériens se

retrouveront à Maroua pour le grand prix international. L'autre événement majeur de cette saison 2018-2019, c'est le grand prix de la République du Tchad qui aura lieu le 15 juin 2019 dans la capitale tchadienne Ndjamena. Absent la saison dernière, le Cameroun compte bien être présent cette saison et organisera à cet effet une course de sélection à Maroua le 8 juin 2019.

Depuis l'annonce par la fédération de la date du lancement du championnat, on note une effervescence au sein des écuries où l'on s'attèle aux derniers réglages avant la première réunion de la saison. Propriétaires d'écurie, palefreniers, jockeys et même les chevaux ; tout le monde prépare activement cette rentrée des courses.

La Fédération camerounaise de sport équestre doit offrir plus de visibilité au sport équestre ainsi qu'à ses acteurs et surtout drainer du monde dans les hippodromes lors des courses hippiques où des gens de tous horizons, amoureux des chevaux ou simples parieurs, se côtoient dans l'hippodrome. Des défis que comptent bien relever les dirigeants de la Fécase qui promettent cette saison un spectacle de qualité aux amateurs de course de chevaux privés de compétitions pendant la longue période d'hibernation due à la saison des pluies.



Une course lors de la dernière saison.

Et même si cette saison qui démarre se veut mieux structurée que la précédente avec notamment un programme bien élaboré et une approche marketing plus marquée, la Fécase fait tout de même face à plusieurs difficultés qui pèsent sur le développement harmonieux de ses activités. Il s'agit notamment de l'insécurité dans une partie la région de l'Extrême Nord qui plombe les activités économiques et touristiques, le manque de stades hippodromes au Cameroun, l'absence d'une filière équine capable de produire localement des chevaux de courses aussi performants que ceux des voisins tchadiens et nigériens, l'absence de méde-

cins vétérinaires qualifiés pour les soins des chevaux. Pour solutionner une partie de ses problèmes, les responsables de la Fécase entendent bousculer les magistrats municipaux du septentrion pour qu'ils dotent leur ville de terrain bien délimité avec pistes adaptées aux courses hippiques. S'agissant de la santé des équidés d'autres évoquent la création de jumenteries ou encore les partenariats avec des organismes tels que DOESF dont deux missionnaires avaient séjourné l'année dernière à Garoua et avaient soigné certaines pathologies de l'appareil locomoteur des chevaux ainsi que les problèmes de dentition. ■